

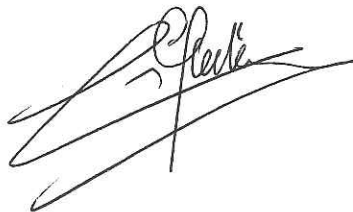
V Conclusions du procès verbal de synthèse

Mon avis final reste à construire en tenant compte des arguments que les pétitionnaires développeront dans leurs mémoires en réponse. J'attire tout particulièrement l'attention des pétitionnaires sur l'observation N°3, déposée par Me Marignier, sachant que celle-ci, comme le savent les pétitionnaires, a déposé au Tribunal Administratif un recours (non tranché à la date de la présente enquête) contre la modification N° 2 du PLU ainsi que sur l'observation N° 11 de Mr B Dussurgey.

Je sollicite donc ici les pétitionnaires pour l'établissement de ces documents. Je souhaite que les mémoires en réponse abordent l'ensemble des questions soulevées dans le présent procès verbal de synthèse, en apportant des arguments précis et concrets, notamment au regard des évolutions possibles des limites relatives de la ZAC et de la DUP, ou bien de l'une ou de l'autre de ces deux limites prise isolément. Je les en remercie par avance (envoi par mail et original par courrier).

Accusé de réception du pétitionnaire :

Lyon le 3 Août 2017
Gaston Martin Commissaire Enquêteur



le 3 août 2017
Mr Christian D... UE



V Conclusions du procès verbal de synthèse



Mon avis final reste à construire en tenant compte des arguments que les pétitionnaires développeront dans leurs mémoires en réponse. J'attire tout particulièrement l'attention des pétitionnaires sur l'observation N°3, déposée par Me Marignier, sachant que celle-ci, comme le savent les pétitionnaires, a été déposée au Tribunal Administratif un recours (non tranché à la date de la présente enquête) contre la modification N° 2 du PLU ainsi que sur l'observation N° 11 de Mr B Dussurgey.

Je sollicite donc ici les pétitionnaires pour l'établissement de ces documents. Je souhaite que les mémoires en réponse abordent l'ensemble des questions soulevées dans le présent procès verbal de synthèse, en apportant des arguments précis et concrets, notamment au regard des évolutions possibles des limites relatives de la ZAC et de la DUP, ou bien de l'une ou de l'autre de ces deux limites prise isolément. Je les en remercie par avance (envoi par mail et original par courrier).

Accusé de réception du pétitionnaire :

Le 03 août 2017
Alain POURTIER.

Lyon le 3 Août 2017
Gaston Martin Commissaire Enquêteur



Alain Pourtier
Directeur développement et
aménagement

OPAC DU RHONE
194 rue Duguesclin
69003 LYON